

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Mme Arlette BUZARE à Mme Françoise BALLESTER  
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL  
Mme Marylise FOIDART à Mme Anne-Marie GARANGE  
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Patrice JACQUEMINOT

*Secrétaire :*

Mme Françoise BALLESTER

Date de la convocation	22 septembre 2021
Date de l'affichage	22 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice	30
Nombre de présents	26
Nombre de votants	30

-----  
**2021 102 Amélioration esthétique des ouvrages de distribution publique d'électricité (habillage des transfos) par convention avec Enedis et Morbihan Énergies**

*Rapporteur :* C. Guéguen

Soucieuse de préserver un environnement de qualité pour ses habitants, la Ville de Guidel souhaite améliorer l'esthétisme et l'intégration des ouvrages concédés de distribution publique d'électricité.

Ces ouvrages sont en effet l'objet de dégradations régulières que la Ville considère comme une atteinte visuelle au cadre de vie des citoyens.

Il est donc proposé une convention pour l'amélioration esthétique des ouvrages de distribution publique d'électricité (habillage des transfos) avec Enedis et Morbihan Énergies (500 € chacun soit 1000 € pour l'entretien d'un ouvrage en 2021).

Les travaux de nettoyage ou d'embellissement des dits ouvrages ne font pas partie des missions dévolues par le cahier des charges de distribution publique d'électricité au concessionnaire Enedis. Toutefois, partageant les préoccupations environnementales de la Ville et considérant que ces dégradations entraînent un préjudice pour leur image, Morbihan Énergies et Enedis Direction Territoriale Morbihan souhaitent aider de façon exceptionnelle, aux travaux d'amélioration de la qualité de l'environnement urbain.

Les partenaires souhaitent un projet pédagogique pour des jeunes.

Cette année, c'est le transformateur de la rue des Colombes qui a été choisi, celui de l'entrée de Ty Er Coat sera le prochain, en 2022.

Préalablement, la commune nettoie et peint en blanc les transformateurs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 20 septembre 2021 ;

**APPROUVE** les termes du projet de convention pour l'amélioration esthétique des ouvrages de distribution publique d'électricité ;

**MANDATE** le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération, notamment pour signer cette convention avec Morbihan Énergies et Enedis Direction Territoriale Morbihan.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 29 septembre 2021  
Le Maire,  
Joël DANIEL

